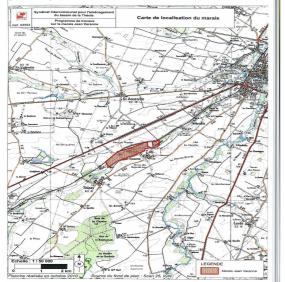
MISE EN ŒUVRE DU DOCOB DU SITE DE CHAMPAGNE BERRICHONNE DU MARAIS JEAN VARENNE SUR LA COMMUNE DE THIZAY ET SAINT-AOUSTRILLE (36)

Ces travaux visent à rétablir une ré-hausse de la ligne d'eau (20 à 30 cm.) pour restaurer la zone humide, réouvrir les milieux terrestres, diversifier les fasciés d'écoulement de la Vignole, redynamiser les frayères disponibles, améliorer l'ensemble des fonctionnalités hydrauliques du marais en assurant la pérennité des

espèces phares du site.





Maître d'ouvrage : FADAPPMA 36 + SIA de la Théols (assistance à maîtrise d'ouvrage de la DDT 36)

Maitre d'œuvre : Entreprise « Millet et fils » de Vierzon.

Période de réalisation et durée des travaux : 2011/2013 3 tranches de travaux ponctuels et 2 ans d'entretien.

Présentation des objectifs de l'action :

Préservation d'habitats d'intérêt communautaires (annexe I, Directive Habitats) : mégaphorbiaie, moliniaie, mariscaie, rivière eutrophe et d'espèces d'intérêt communautaire (Annexe II, Directive Habitats), écaille chinée, agrion de Mercure, vertigo moulinssiana, uno crassus en particulier d'espèces protégées : orchis à fleurs lâches, dacthylorise incarnée, épipactis des marais, grande sanguisorbe, gentiane pneumonanthe....

Les noues sont devenues des frayères dans des zones d'élargissement mais elles peuvent aussi servir de lieu de ponte pour batraciens, odonates, éphéméroptères. 5 noues ont été réalisées sur 1800 ml + 935 ml de linéaire de fossés en lien avec le canal du Jean Varenne. Il a fallu également "curer" superficiellement les sources athésiennes qui étaient connues depuis longtemps mais totalement obstruées afin pour rétablir les résurgences et que l'eau puisse de nouveau sortir et alimenter le Jean Varenne et les fossés transversaux. Les recharges, seront réalisées en 2013. L'objectif de la recharge associée aux autres opérations est de pouvoir au mieux faire réhausser la ligne d'eau de 20 à 30 cm.



Coût total et financements du projet :

Environ 380 000 € (hors frais d'expertise) financés à 50% par le FEADER et 50% par le ministère de l'environnement, la TVA étant pris en charge le cas échéant par le ministère.

Mesure 323 B du PDRH: contrats Natura 2000 « non agricole - non forestier ».

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'exemples sur www.cpa-lathus.asso.fr/tmr

Entreprise / Régie : FDAAPPMA 36 et le SIA de la Théols (trésorerie d'Issoudun).

Descriptif technique et financier des travaux réalisés :

Actions réalisées conformément au DOCOB validé en septembre 2011.

Intervention	Coût unitaire indicatif
Restauration de résurgences (fontaines artésiennes de l'Oxfordien)	1160 €/ unité (HT)
Aménagement de noues	1450 €/ unité (HT)
Restauration hydraulique du Jean Varenne et des fossés transversaux	5 €/ ml (HT)
Défrichement avec exportation des résidus	5354 €/ ha (HT)
Coupe des houppiers, élimination des souchesavec exportation de la matière organique	1473 €/ ha (HT)
Recharge granulométrique	4800 €/ unité (HT)
Resserrement de section mouillée	6200 €/ unité (HT)
Gestion des milieux par fauche d'entretien et gyrobroyage léger des repousses de ligneux	732 €/ ha (HT)

L'effacement d'un seuil (clapet basculant) est prévu dans le dossier de DIG.



Informations sur les aspects administratifs :

Programme Natura 2000, dossier d'autorisation loi sur l'eau, dossier de DIG, procédure adaptée dans le cadre des marchés publics (hors CRE ou contrat de rivière).

Informations complémentaires sur la prestation :

Site classé Natura 2000 et en arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) 1983/2009.

Documents utilisés qui seraient disponibles sur demande :

Etudes sur l'Azurée de la Sanguisorbe, étude complémentaire sur les actions Eau, dossiers, convention de délégation de gestion des parcelles par leur propriétaire aux deux MO, plans ortho, IGN...), DOCOB, fiches techniques Natura 2000, dossier de consultation des entreprises.

Présentation des impacts observés, en fonction de l'état d'avancement des travaux :

Très bonne réceptivité des écosystèmes, ré-hausse de ligne d'eau positive, la végétation ayant rapidement récupérée l'année suivant les premiers travaux de défrichement de 2011.

Les sources artésiennes semblent bien remplir leur rôle.

Suivi mis en place : Réunion hebdomadaire de suivi de chantier. Missions de contrôle du service instructeur (DDT36) pour la partie financement au titre de Natura 2000.

Commentaires: En l'absence de technicien rivière, le travail est réalisé par le technicien de la DDT en relation avec les deux structures porteuses du projet. Après des années de conflits et de mésententes, consensus finalement trouvé entre élus, propriétaires, usagers, naturalistes, chasseurs et pêcheurs....

Renseignement sur ce projet : Bruno BARBEY - <u>bruno-fede.peche.indre@wanadoo.fr</u> - 02 54 34 59 69 Giovanni PHILIPPE - DDT 36 - <u>giovanni.philippe@agriculture.gouv.fr</u> - 02 54 53 26 55

Président du Syndicat pendant les travaux : Bernard MALOU - Mairie 36100 BRIVES - 02 54 49 03 05

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'exemples sur www.cpa-lathus.asso.fr/tmr